

Lou Couralin numéro 69 - Novembre 2020

Edito

Cette année 2020 a été marquée par des bouleversements que nous garderons dans nos mémoires tout en espérant les passer rapidement.

Dans ce contexte sanitaire particulier, les associations, écoles et administrés se mobilisent pour maintenir leurs activités tout en se projetant sur l'avenir.

Depuis cet été, les écoles ont pu rouvrir, le sport continuer et la culture reprendre. Les bénévoles ont dû faire travailler leurs méninges et l'esprit de groupe cher à nos valeurs pour s'adapter, trouver de nouvelles dispositions, de nouvelles façons de travailler, en vue de s'adapter au caractère exceptionnel.

Dans cette édition Lou Couralin n°69, vous constaterez que l'adaptation perdure. L'organisation du Téléthon se renouvelle et les cérémonies du 11 novembre (armistice de la Première Guerre Mondiale, aux morts pour la France) et celle du 5 décembre (anciens combattants en Algérie, Tunisie et Maroc) seront organisées sous certaines conditions.

Afin de diversifier l'information locale, nous avons fait le choix d'agrémenter la rubrique "Vie locale" par des interviews d'acteurs locaux. Le chœur d'hommes local, Les Cantayres, a été sollicité pour cette première interview. Ils nous ont expliqué leur origine, l'une des missions du groupe, mais aussi les faits marquants de leur histoire.

La seconde interview est la suite logique de l'article "Le frelon asiatique" paru dans Lou Couralin n°68 de septembre dernier. M. Cailleba de Bardos intervient sur le canton afin de supprimer les nids de frelons asiatiques; il se donne également la mission d'informer les villageois pour mieux se protéger.

Ce numéro 69 achève cette année 2020. Nous vous souhaitons dès à présent de passer d'excellentes fêtes de fin d'années et à l'année prochaine.

La Commission Culturelle.

Rédaction

La commission culturelle

Impression

Espace Copie Imprimerie
6420 Saint-Palais

Lou Couralin

Tél. 05 59 56 02 75
loucouralin@gmail.com

Mairie

Le secrétariat de la mairie est ouvert le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h.
Le numéro de téléphone est le 05 59 56 02 75.

L'adresse mail de la commune est commune.came@wanadoo.fr.

M^{me} le maire se tient disponible sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de la mairie.

Le conseil municipal

Christine SERRES-COUSINÉ

52 ans, mariée, 2 enfants

Fonction au sein du conseil municipal : maire.

Toujours très active au sein du village, Christine a toujours fait partie d'associations sportives ou culturelles pour lesquelles son investissement fut profond. Le comité des fêtes (membre puis présidente), la batterie-fanfare Lous Hardits (musicienne, secrétaire puis cheffe d'orchestre) ou encore l'APE de l'école publique, mais aussi la gymnastique, le pilate, et le Téléthon depuis 2004 (responsable et coordinatrice locale). Depuis son changement professionnel et son nouveau poste de maire, Christine a dû mettre de côté ses activités associatives.

Professionnellement, elle est directrice de la résidence Autonomie Vincent Pochelu (foyers logements) de Bidache.

Christine a toujours vocation à atteindre des fonctions de direction, de gestion d'équipe autant associativement que professionnellement parlant.

Plus personnellement, Christine s'identifie comme une "passionnée de Came". Elle aime fédérer les amis, connaissances, groupes ou encore associations.

En combinant investissement personnel, appétence pour le management et passion de notre village de Came, la suite "logique" était, selon elle, l'accession à la municipalité par les fonctions d'élue puis de maire.

Christine a été élue, la première fois, il y a maintenant 18 ans (trois mandats). Elle fut adjointe durant son deuxième mandat. Lors des dernières élections, elle souhaitait vraiment aborder la gestion proprement dite de la commune. Cette longévité lui a permis de constater l'évolution d'une commune.

Cette évolution est passée par la transformation des Communautés de Communes en Pôles Territoriaux, puis avec la création de la Communauté d'Agglomération du Pays Basque (CAPB).

Lors de son premier mandat, la commune portait l'intégralité de la charge des projets (gestion, subventions...). Aujourd'hui, après la création de la CAPB et l'implication du Conseil Départemental dans les projets communaux, nous devons tirer le meilleur de chaque instance et arriver à mener à bien les projets communaux.

La campagne électorale a été l'occasion de donner un axe au mandat et fixer les projets à initier. Le travail est d'ores et déjà en cours. Le développement de voies cyclables et surtout, l'aménagement et la réhabilitation du bourg en sont les premiers.

Christine précise que : "On a construit une équipe motivée avec des compétences très différentes pour apprendre et travailler." "Une super équipe pour faire un super boulot". Prenant ainsi du plaisir à se retrouver et travailler ensemble.

Benoît ARETTE-HOURQUET

47 ans, marié, 2 enfants.

Fonction au sein du conseil municipal : 1^{er} adjoint.

Benoît pratique le cyclisme en milieu associatif. Par le passé, il a également fait partie de l'APEL de l'école Notre Dame.

Côté professionnel, il travaille au sein de la société COLAS où il assume la fonction de responsable d'usine d'enrobage de matériaux routiers. Son travail lui permet d'utiliser ses compétences en termes de gestion, de technique (maintenance machine), de commerce... un poste réellement diversifié.

Pour faire le lien avec son implication au sein du conseil municipal, Benoît a toujours été intéressé par la vie associative et par le fonctionnement de la commune.

Sa motivation principale est de faire avancer et vivre la commune. Pour se faire, plusieurs étapes et tiers sont nécessaires et utiles.

Benoît n'a de cesse de s'investir au sein de la commune mais aussi au niveau du Pôle Territorial du pays de Bidache (anciennement nommé Communauté de Communes) ainsi qu'avec la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB).

Cette dominante "CAPB" pouvant être effrayante, il a préféré voir le côté positif et faire que nous devons tous aller dans le même sens. Il a le souhait que nos fonctions d'élus nous permettent d'être un pivot entre la commune et la CAPB, afin de défendre nos idées et instaurer des passerelles pour préparer le futur.

Ces passerelles permettront d'améliorer les services et les liens entre les gens.

Les bâtiments communaux

Bilan accessibilité (projet Personnes à Mobilité Réduite)

Avec la loi 2005-102 du 11 février 2005 pour "l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées", l'accessibilité des lieux publics aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) est devenue l'une des principales obligations des collectivités en matière d'accessibilité des lieux publics.

Le projet PMR a été mis en place dans notre commune de Came pour la mise à niveau de l'école publique, de la salle des fêtes, du cimetière, de la salle de sport et du foyer.

De façon générale, les toilettes (école et foyer) ont été refaites pour répondre aux normes d'accessibilité.

Une rampe d'accès a été créée pour casser le dénivelé entre la cour et le préau au sein de l'école.

Valorisation énergétique

Des travaux de valorisation énergétique seront engagés sur la partie ancienne de l'école publique. Les menuiseries de l'école ayant été changées il y a quelques années, ce sera au tour de la toiture du bâtiment historique de recevoir une couche d'isolant.

Dans le foyer, les portes et fenêtres ont été changées.

Etat civil

MARIAGES

Le 5 septembre 2020, Kévin HER-RERAS et Sarah MURASAN se sont unis par le mariage.

Le 12 septembre 2020, Joseph IL-HARREGUY et Julie LATAILLADE se sont unis par le mariage.

Félicitations aux heureux parents.

DÉCÈS

Le 11 octobre 2020 est décédé à Came, Raymond GESTAS.

Nous adressons à ces familles nos très sincères condoléances.

RECENSEMENT MILITAIRE

- 4^e période 2020

Les jeunes nés en Octobre, Novembre, Décembre 2004 doivent venir se faire recenser au secrétariat de la mairie.

Voies communales

Lors du conseil municipal du 17 août 2020, les élus ont voté la réfection des chemins ruraux et routes communales suivants :

- Chemin de Ganderats (signalisations horizontales et verticales),
- Chemin de Labat (partie haute),
- Chemin de Limec (en partie),
- Chemin de Pétrissans (enrobé),
- Chemin du Pount Castaing (finition enrobé).

Je déclare ce que je construis

Toute nouvelle construction ou extension doit faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme délivrée par la Mairie de la commune où se situe votre projet.

Suivant la surface et certaines conditions d'implantation, l'autorisation d'urbanisme peut se limiter à une simple déclaration préalable de travaux (DP) ou d'une demande de permis de construire (PC).

Exemples :

Un abri de jardin ou garage ayant une surface de plancher comprise entre 5 à 20 m² doit faire objet d'une DP.

Pour les surfaces supérieures à 20 m², ce sera un PC.

Toute construction de maison individuelle sur un terrain nu.

L'installation d'une éolienne de 12 m de hauteur et plus.

Toutes constructions d'une piscine enterrée, semi-enterrée ou hors sol.

Surélévation ou création d'une véranda...

Il est important de préciser que le changement de destination d'un bâtiment doit également faire l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme.

Exemples :

Transformer un garage, une grange ou encore une étable en lieu d'habitation.

Dans le cas où aucune déclaration n'aurait été faite (DP ou PC), tout acte de vente ou de cession ne peut être finalisé.

N'hésitez pas à vous rendre au secrétariat de la mairie pour plus d'informations.

Collecte des déchets



Dans le cadre du changement de la collecte des déchets, un système de badge est mis en place avec activation au 1^{er} novembre 2020.

La distribution des badges a eu lieu les 30 septembre et 2 octobre. Durant ces 2 jours, une équipe Bil Ta Garbi était présente pour répondre à vos questions.

Nous vous rappelons que les badges sont considérés comme appartenant au foyer. Dans le cas de déménagement, le badge doit être remis au locataire ou au nouveau propriétaire au même titre que les clés du bien.

En cas de perte du badge ou pour tout besoin d'informations complémentaires, la correspondante locale est M^{me} Sara Juge (06 85 79 85 51).

Gare aux voleurs

Depuis quelques semaines, des communications paraissent sur les réseaux sociaux sur les cambriolages. Des méfaits auraient été commis à Guiche, Sames et Bardos.

Vrai ou pas, nous tenons tout de même à vous faire partager quelques conseils pour limiter les visites non désirées de vos domiciles.

Dans certains cas, les cambrioleurs font une pré-visite des alentours de votre domicile pour être certains de ne pas être dérangés durant le vol. Pour savoir si vous êtes présents, des déchets (papier, mégots...) sont jetés sur le passage habituel (entrée de chemin, devant la maison). Si le déchet reste quelques temps, on peut supposer que vous êtes en vacances. Moralité : tenez vos abords de maison propres !

Il peut arriver que cette pré-visite ou même cambriolage se fasse en votre présence. Restez vigilants sur les personnes qui accèdent à votre domicile, y entrent ou en font le tour. Des personnes mal intentionnées peuvent floquer leur véhicule avec le logo d'EDF (ou autres), s'imprimer une carte professionnelle EDF (ou autres) et trouver un prétexte pour rentrer chez vous. Pendant que l'une discutera avec vous, la seconde personne aura tout loisir de fouiller.

Les cambriolages survenus récemment se seraient déroulés sur des habitations ouvertes. Le site du Ministère de l'Intérieur prévient de rester vigilants et de penser à verrouiller les portes et fenêtres même si vous êtes à l'intérieur ou dans les parages. Pour les portes vitrées, ne laissez pas la clé sur la serrure intérieure de la porte.

En terme d'équipements, il est possible de mettre en place les premières barrières soi-même. Les enseignes de bricolage sauront vous conseiller pour mettre en place un premier niveau de sécurité de votre logement. Pour aller plus loin, il est possible de contacter une société spécialisée dans la sécurisation de votre domicile (verrou de baie, vidéo-surveillance, alarme connectée, détecteur de présence...).

Si malgré vos précautions, l'évènement tant évité survient, il convient de prévenir les forces de l'ordre. Avant leur arrivée, préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur : ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre et interdisez l'accès des lieux.

Une fois les constatations effectuées, faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédit dérobés.

Déposez plainte à la brigade de gendarmerie, en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet.

Et enfin, déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

Source :

Ministère de l'Intérieur (2017) : Rapport d'enquête « cadre de vie et sécurité » 2017

<https://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Conseils-pratiques/A-votre-domicile/Contre-les-cambriolages-ayez-les-bons-reflexes>.

Le personnel communal

Dans cette dernière parution de l'année 2020, la rubrique « Le personnel communal » vous présente les agents d'entretien : Michelle Naharberrouet et Jacqueline Douchet.

Elles sont en charge du nettoyage de la mairie et de l'école publique.

Michelle a été embauchée en 1989 alors que Jacqueline a rejoint l'équipe en 2007.

Dans l'édition n°68 de septembre dernier, nous avons omis l'ancienneté des agents techniques. Philippe a intégré l'équipe technique en 1998 alors que Christian est arrivé en 2003.



Lecture



Cher Journal,

Nous sommes très heureux de te retrouver ! Comme nous avons l'habitude de le faire, nous allons te partager nos lectures de ce début d'année.

Mme DOLET nous a fait découvrir un auteur et illustrateur vraiment pas comme les autres !

Connais-tu Claude Ponti ?

Nous avons étudié durant cette première période, « L'Arbre sans fin » de cet auteur.

« L'Arbre sans fin » est un conte initiatique ou comment grandir quand on est encore qu'un enfant !

L'histoire commence par le traumatisme de la mort de la grand-mère de l'héroïne Hipollène.

Cette fillette sera amenée à découvrir le monde hors de l'univers clos et rassurant de son arbre qu'elle croyait sans bord et sans fin, ses monstres, ses labyrinthes et ses pièges... Sortie enfin de toutes ces épreuves, elle affrontera le monstre Ortic.

Ce voyage est un voyage où l'on ne cherche pas un trésor ; mais soi-même. Hipollène va se découvrir. Elle apprendra que tout a une fin : son arbre mais aussi et surtout la vie.

Un graphisme superbe, aussi travaillé que mystérieux et poétique, une véritable création de Claude Ponti.

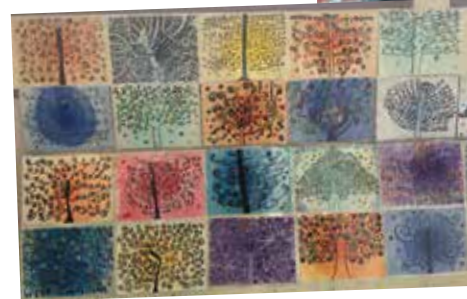
Une très belle histoire de la vie... qui nous aura permis de débattre de longues heures !

Tous à vos pinceaux !

Après lecture de l'ouvrage de Claude Ponti, nous avons étudié une œuvre de Gustav Klimt autour du thème de l'arbre !

Nous avons aussi réalisé nos arbres sans fin pour notre mini musée de classe.

Dans ces circonstances sanitaires si inhabituelles,



nous avons créé un arbre collectif ! Un vrai travail d'équipe !

Alors qu'en pensez-vous ?

Les CM1-CM2

ELA



Tous les élèves de l'école ont participé à la journée ELA dans une ambiance très chaleureuse. Et oui cher Journal, nous sommes aussi, des élèves très sportifs !

L'association ELA se bat contre la leucodystrophie. Tous les ans, nous organisons une journée à l'école et nous courons contre cette maladie pour tous les enfants qui ne peuvent pas le faire : « Mets tes baskets et bats-toi contre la maladie ».



Durant cette journée, les élèves de CM1-CM2 réalisent la dictée d'ELA. Cette année, nous avons invité Mme le Maire pour nous lire la dictée, qui a pris son rôle à cœur ! C'était drôlement sympathique, la dictée un peu moins par contre...

Merci M^{me} le Maire !

Voici quelques moments de la journée en photos...

Les CM1-CM2

Bienvenue au BoxFit Club

Tu te demandes quel sport pratiquer pour te défouler ? Ne cherche plus, tu l'as trouvé ! L'équipe motivée de Peyrehorade a créé en 2018 « BoxFit Club » dans le but de promouvoir et développer la **boxe anglaise éducative assaut** (apprentissage et perfectionnement de la boxe, initiation à la boxe pour les enfants dès l'âge de 8 ans, cours de cardio-boxe).

QU'EST-CE LA BOXE ANGLAISE ?

La boxe anglaise est un **sport de combat** dénommé Noble Art dans lequel 2 adversaires s'affrontent sur un ring en échangeant des coups de poings portés au visage et au buste. Il est strictement interdit de frapper sous la ceinture.

Contrairement à la boxe française, la boxe anglaise consiste à combattre et à se défendre qu'avec les mains, pas les pieds. Les boxeurs ou boxeuses, de sexe et de poids similaires, sont protégés par des gants de boxe rembourrés, pour éviter tout risque de blessures ou de coupures. Ainsi, le combat est divisé en rounds, annoncés par un gong célèbre, et espacés par une minute de repos qui permet au boxeur de se ressaisir, d'être conseillé par son coach ou d'être soigné et hydraté. Le combat peut alors se poursuivre tant qu'il n'y a pas de KO (knock-out), c'est-à-dire "t'es frappé, par ici la sortie !". Le boxeur a seulement 10 secondes pour se relever, sinon il est déclaré KO et son adversaire vainqueur.

UN SPORT ALLIANT ENDURANCE ET RÉSILIENCE

Avant de te projeter sur le ring, sache que le BFC pratique la boxe loisir (boxe sans mise de gants, ni opposition), la boxe éducative assaut (boxe technique et tactique en toute sécurité), et l'aéroboboxe (boxe et aérobic), ce qui la différencie de la boxe professionnelle ou amateur. Elle ne prépare pas de futurs champions, mais elle enseigne les règles de base de la boxe anglaise, notamment la touche, le shadow et la corde à sauter, ses techniques d'attaque, de défense et de diversion, en rendant ce sport tonique accessible à tous. Peu importe ton niveau et ta motivation, tu découvriras une activité sportive adaptée à tes besoins au résultat final surprenant !



Alors, étonne-toi en testant la boxe anglaise seul, en famille, avec un copain ou une copine, optimise ton bien-être et profite de ses bienfaits sur ton corps et ton mental :

- Renforcement musculaire et cardiovasculaire ;
- Amélioration de l'endurance et de la coordination ;
- Meilleure estime de soi ;
- Diminution du stress ;
- Évacuation des complexes et des frustrations.

Ce sport de combat n'exige pas d'être un Rocky en puissance, bien au contraire. Le BFC s'engage à améliorer tes performances et garantit que tu

dormiras bien le soir, car tu auras les mêmes sensations qu'un boxeur pro, sans les bleus !

CONTACT ET INSCRIPTIONS

Alors, convaincu ? Si tu veux nous rejoindre, viens faire un cours d'essai et inscris-toi au BoxFit Club dès maintenant ! Tu feras la connaissance de tes coachs officiels : Tania, l'experte en boxe fitness et relaxation, et Laurent, l'entraîneur fédéral de boxe anglaise.

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année : 1 photo d'identité, 1 certificat médical, 1 enveloppe timbrée avec adresse, autorisation de diffusion d'image, autorisation parentale pour les mineurs, cotisation de boxe 120€~~€an~~ pour les ados/adultes et 70€~~€an~~ pour les enfants ou cotisation boxfit 90€~~€an~~. **Les cours se déroulent à Came**, à la salle des fêtes, le lundi, mercredi et vendredi de 19h à 21h pour les 13/99 ans (du 15 septembre au 15 juillet, excepté fêtes de fin d'année) et le samedi matin pour les 8/12 ans de 10h30 à 12h (excepté vacances scolaires).

Voici le bureau du club, à ton service :

Céline Dumercq, Présidente ;
Annabelle Manu-Chopard, Secrétaire ;
Gérard Poquet, Trésorier.

Pour plus de renseignements, contactez-nous :

boxfitclub40@gmail.com (par mail) ou 06 13 93 72 62 (par sms)
Suis-nous sur Facebook, Instagram et www.boxfitclub.fr !

Téléthon 2020

La crise sanitaire que nous traversons actuellement ne pourra pas empêcher l'appel aux dons et une participation de notre village comme chaque année. Le Téléthon 2020 aura donc bien lieu sous une forme différente qu'à l'accoutumée (sous réserve d'un nouveau protocole sanitaire mis en place d'ici là).

Un repas à emporter et sur réservation se tiendra le samedi 5 décembre 2020, entre 19h00 et 20h30.

Menu à 12€ : Paëlla (portion de 500g) / Tarte aux pommes.
Supplément vin rouge ou rosé : 5€ la bouteille.

Informations complémentaires et réservations au 06 46 27 29 42 (Jean-Baptiste LARTIGOT) ou au 06 28 91 15 73 (Simon DARRACQ).

Une urne pour déposer des dons sera également à disposition au foyer de Came la journée du samedi 5 décembre de 10h00 à 20h30.

En espérant un retour à la formule traditionnelle dès l'édition 2021, nous comptons sur votre participation pour cette noble cause.

Le comité des fêtes.

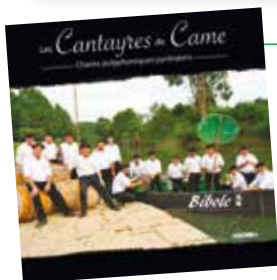
Comité des fêtes

Le dernier week-end d'Août est toujours une date attendue car il est le signe des fabuleuses fêtes de Came ! Nous avons annulé celles de cette année, cependant nous nous sommes réunis afin de marquer le coup, entre nous. Une belle journée, un peu grise, égayée par quelques rayons de soleil et par nos chers membres du Comité !

Nous sommes heureux d'avoir quand même pu nous entrevoir, par-dessus les masques, au cours de la messe dominicale qui a été célébrée dans notre jolie petite église le 30 août.

Pour cette dernière édition 2020 du Couralin, le Comité vous annonce que les refêtes, ou la soirée de novembre puisqu'il n'y a pas eu de fêtes, sont annulées au vu des circonstances sanitaires particulières.

Nous vous souhaitons à tous, amies camotes, amis camots, une excellente fin d'année. En espérant vous retrouver au plus vite...
Adishatz !!!



Les Cantayres

Dans le respect des règles sanitaires, nous rencontrons Olivier Bareyre et Eric Duclau, membres du groupe des Cantayres de Came, afin de mieux connaître ce groupe.

Ce chœur d'hommes est ancré dans la culture gasconne et son répertoire reprend d'anciennes chansons françaises et gasconnes issues du patrimoine local.

Majoritairement chantés autrefois par les bateliers au port de Came, ces chants ont été conservés et transmis par le bouche-à-oreille, notamment par les plus anciens du groupe lorsqu'il a été fondé en 1972.

A cette époque, quelques Camots constatèrent que ce patrimoine culturel historique était en train de s'effacer à jamais au fur et à mesure que les individus disparaissaient.

C'est alors qu'ils engagèrent un travail de mémoire, armés d'un magnétophone à cassette et d'un micro. En faisant le tour des maisons, ils créèrent la première sauvegarde de ce patrimoine.

Actuellement, une quinzaine de chanteurs reprennent, a cappella, harmonisés à deux voix, ces chants du patrimoine local. Avec un très grand respect des traditions, le groupe étoffe son répertoire avec des morceaux plus dynamiques et grave durablement notre mémoire collective en enregistrant huit albums (dernière sortie « Bibole », édition Agorila 2014).

Lorsque nous leur demandons quels sont leurs souvenirs d'animations, ils citent le festival de Siros en Béarn, l'année de la musique à l'île

de Malte, le Noël des sans-abris à Paris, un passage dans la salle de Bercy et dans les émissions télévisées « La chance aux chansons » et « Les jeux de 20 heures » (NDLR : émissions télévisées majeures à une époque où le paysage audiovisuel français ne comportait que 3 chaînes),... ». Nous prenons alors la mesure du travail, non seulement de sauvegarde de notre patrimoine, mais aussi de son partage à l'échelle nationale.

Ces dernières années, le groupe s'autorise quelques écarts aux traditions en accompagnant la batterie-fanfare Lous Hardits sur quelques morceaux (spectacle annuel, championnat de France de batteries-fanfars en 2019, enregistrement d'un titre sur CD). Les Cantayres trouvent ces démarches stimulantes autant dans le travail accompli que dans les prestations réalisées.

En 2022, cela fera un demi-siècle que cette association transmet notre mémoire, notre patrimoine aux nouvelles générations. Pour conclure l'article, nous vous réécrivons les mots d'Yvan et Olivier Bareyre parus dans une édition d'un « Lou Couralin » de 2017 (à vos archives !):

« Les Cantayres de Came (...) témoigneront inlassablement et avec force de cette culture gasconne enracinée dans notre fier village de Came. », Olivier Bareyre.

« ... et au déla dé nous, es lhébéra lé flamme, pér qui lou cô dous bielhs, toustém é cantéra. », Yvan Bareyre.

« ... et au-delà de nous se lèvera la flamme, par qui le cœur des anciens toujours chantera. »

Les frelons asiatiques

Entretien avec Marc CAILLEBA, le 17 octobre 2020 par Maryse et Isabelle.

Marc Cailleba est gérant d'une entreprise de charpente sur Bardos et sur son temps de loisirs il est apiculteur.

Il fait partie du Syndicat Apicole des Gaves ainsi que du GDSA (Groupement Défense Sanitaire Apicole) ; ce dernier gère la santé de l'abeille qui est attaquée par le Varroa (une espèce d'acariens parasites) très contagieux qui se transmet d'une ruche à l'autre par le pillage des colonies, l'échange de cadres de couvain operculé entre des ruches, la dérive des abeilles ouvrières et la visite des mâles. Il est impossible d'éradiquer ce parasite mais il est toutefois amoindri par un traitement anti parasite annuel.

Nous l'avons donc rencontré pour nous parler du fléau du frelon asiatique qui détruit les ruchers ainsi que tous les pollinisateurs mais qui peut être un insecte très dangereux pour l'homme.

Ce dernier s'est donc formé pour la destruction des nids de frelons. Pour cela il a un certificat appelé Certibiocides qui l'autorise à utiliser certains produits et la formation pour obtenir ce Certibiocides coûte 700 à 800€ sans compter les assurances.

Autrefois, la destruction s'effectuait avec de l'anhydride sulfureux (un gaz naturel à base de soufre) qui est désormais interdit, pourtant autorisé dans les milieux fermés comme les chais, et ne coûtait presque rien ; il est maintenant remplacé par d'autres produits très onéreux car les lobbies ont voulu avoir la mainmise sur eux.

Il y a un complet désengagement de l'Etat car pour classer l'anhydride sulfureux à l'AMM (autorisation de mise sur le marché) il faudrait environ 100 000€.

Marc Cailleba détruit donc des nids de frelons asiatiques mais également des nids de frelons européens lorsqu'ils sont trop près des habitations et qui peuvent donc être dangereux pour l'humain car le frelon européen est une espèce protégée.

Par contre, il faut éviter de vouloir détruire un nid soi-même car c'est très dangereux !!

Nous vous rappelons que vous pouvez joindre Marc Cailleba au

06 15 66 51 17. Le prix pour détruire un nid de frelons est de 120 € et la commune de Came prend en charge 60 €.

Etant donné que dans le canton il est seul à être formé et habilité, il aimerait que d'autres personnes puissent se former et il serait prêt à le faire.

L'idéal serait d'avoir un référent par canton et d'obtenir le classement du frelon asiatique comme nuisible de première catégorie. Une demande avait été faite au Sénat par Jean-Jacques Lasserre en mars 2013 mais qui n'a jamais aboutie (voir texte avec le lien suivant : <https://www.senat.fr/questions/base/2013/qSEQ130305353.html>)

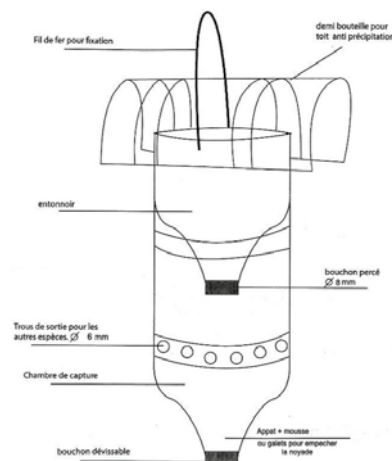
Marc Cailleba nous propose également de faire une conférence sur ce sujet extrêmement important car il y a de plus en plus de nids et donc de frelons !! Cependant nous en reparlerons vers le mois de février prochain car nous ne pouvons en période de Covid organiser des rassemblements de ce type.

Question de CIVISME :

Tout le monde peut contribuer à diminuer ce fléau tout simplement en faisant des pièges à placer chez soi et aux alentours. Les piègeages sont à réaliser à l'automne et au printemps.

REALISER UN PIEGE A FRELON

Il suffit de 2 bouteilles d'eau plastique, un cutter, un fil de fer et/ou ficelle et du sirop de fruits rouges et de la bière pour l'appât.



Les quartiers

Dans le numéro 68 de septembre 2020, le schéma du village listait les différents quartiers camots. Nous avons souhaité vous présenter quelques précisions sur chacun d'eux.

LA FERRERIE

La **Ferrerie** se situe sur la rive gauche de la Bidouze. Le quartier de la Ferrerie débute au chemin de Cambot et court jusqu'au bout du chemin de la Ferrerie. Avec ses vingt foyers, il est le moins peuplé du village mais certainement un des plus riches en terme de patrimoine.

Le quartier de la ferrerie compte pas moins de trois sites historiques : la forge de la Ferrerie, le gué des Maures et le gué des Pierres.

La **forge** est à distinguer du domaine Grand'Maison. A la fin du XV^e siècle, le roi et la reine de Navarre autorisèrent Roger de Gramont à construire une forge à Came, « avec pouvoir de prendre du bois sur les terres communes du Pays de Mixe pour faire le charbon et travailler le fer. » Cette forge consommait des ressources jusqu'en 1651, date à laquelle un contrat en demandait la fermeture. Ce site était implanté sur la rive gauche de la Bidouze, à l'extrémité méridionale de la commune de Came. Il n'en reste plus trace de nos jours, si ce n'est des résidus présents en quantité dans le secteur.

Le **gué des Maures** permettait de traverser la Bidouze dans un secteur où la rivière décrit une large boucle enserrant la forêt du Cout. Sa localisation exacte est cependant incertaine. L'histoire locale dit que ce « Gouat dous Mourous » marque l'endroit où les Maures traversèrent la Bidouze pour pénétrer en Gascogne. Cette référence n'est pas vérifiable mais cette appellation laisse à penser que ce lieu serait relativement ancien, voir médiéval.

Le **gué des Pierres** ou des Peyres permettait de franchir la Bidouze en amont de Grand'Maison. Il est encore très bien conservé, avec de grosses pierres régulièrement posées en travers du cours d'eau. Ce type de structure ne peut être daté. Il est toujours utilisé par les tracteurs, voitures tout-terrain ou encore randonneurs et VTTistes.

POUYAU

Le quartier Pouyau se trouve sur la partie sud-est du village et borde les villages de Labastide-Villefranche et Arancou.

Ce quartier comprend le point dit le plus haut de Came : la maison Espermoun. Cette bâtisse est visible de loin avec sa tour carrée.

Enfin, le site dit du « Pétrole » est un ancien site de forage pétrolier. Les compagnies pétrolières suspectaient la présence d'or noir au bout du chemin du Pétrole. Des forages d'exploration ont été réalisés dans les années 70, sans pouvoir concrétiser l'exploitation industrielle du sous-sol.

Recette

CRUMBLE DE POTIRON AU PARMESAN

Revisitez le crumble en version salée avec cette recette à base de potiron et de parmesan. Servi en guise de plat principal, accompagné de viande ou de volaille, il va faire des émules à table !

INGRÉDIENTS : 4 PERS.

500 g de potiron
50 g de farine
50 g de poudre d'amandes
50 g de chapelure
100 g de parmesan râpé
1 cube de bouillon de volaille
125 g de beurre doux mou + un peu plus pour le plat
Sel, poivre au goût

PRÉPARATION :

Préparation : 50 min
Cuisson : 30 min

1. Versez un grand volume d'eau salée dans une casserole. Ajoutez-y le cube de bouillon de volaille, puis placez la casserole sur feu vif et portez à ébullition.
2. Epluchez et coupez en deux le potiron. Retirez-y les pépins et les filaments, puis coupez-le en gros cubes.
3. Dès l'ébullition, plongez les cubes de potiron dans l'eau bouillante, baissez le feu à feu moyen et laissez cuire pendant 5 min ou jusqu'à ce que les cubes de potiron soient tendres. Egouttez-les dans une passoire et réservez.
4. Préchauffez le four à 180°C ou sur th. 6.
5. Coupez le beurre en dés.
6. Versez la farine, la chapelure, la poudre d'amandes, les dés de beurre et le parmesan râpé dans un saladier. Malaxez le tout avec vos doigts pendant plusieurs minutes jusqu'à obtenir une pâte sableuse qui s'effrite, puis réservez.
7. Beurrez un plat allant au four. Versez les cubes de potiron cuits dans le fond du plat, puis émiettez la pâte sableuse par dessus. Salez et poivrez selon vos goûts.
8. Enfourez le plat dans le four préchauffé et laissez cuire le crumble pendant 20 min ou jusqu'à ce que sa surface soit dorée.
9. À la sortie du four, laissez tiédir le crumble pendant quelques instants sur une grille.
10. Servez tiède ce crumble au potiron et au parmesan accompagné d'une viande ou d'une volaille grillée.

<https://www.cuisineaz.com/recettes/crumble-de-potiron-au-parmesan-50178.aspx>

Le Beaujolais Nouveau

L'histoire du Beaujolais nouveau débute dès le XIX^e siècle, quelques débitants achètent « sous le pressoir », enlèvent de suite et présentent le Beaujolais nouveau dès les semaines suivantes aux distributeurs, cafetiers-restaurateurs de Paris et de Lyon. La fermentation des vins s'achève souvent durant le transport, ce qui les protège au mieux de toute altération. L'évolution des règlements sur la vente des vins marque un changement dans la commercialisation du beaujolais nouveau. En effet l'arrêté paru dans le journal officiel ce jour-là précise que « les producteurs n'étaient autorisés à faire sortir de leurs chais les vins de la récolte 1951 bénéficiant de l'appellation d'origine contrôlée, qu'à dater du 15 décembre 1951.

Mais les vignerons du Beaujolais s'insurgent contre cette publication, ils veulent vendre leur production plus tôt. Ainsi en 1951, l'Union viticole du Beaujolais demande la possibilité de vendre ses vins « en primeur », avant la date du 15 décembre. Demande acceptée le 13 novembre 1951, avec la parution d'une note administrative précisant les conditions « dans lesquelles certains vins à appellation contrôlée

peuvent être commercialisés dès maintenant sans attendre le déblocage général du 15 décembre prochain ».

Le beaujolais nouveau est un vin de primeur produit dans le vignoble du Beaujolais, Le succès commercial du beaujolais nouveau a entraîné un développement des vins de primeur dans les autres vignobles, d'abord en France, puis dans les autres pays producteurs de vin, comme l'Italie (vino novello).

L'arrivée du beaujolais nouveau est une tradition fêtée depuis plusieurs années dans de nombreux pays. Le troisième jeudi du mois de novembre de chaque année marque le début de la vente des premiers vins beaujolais. À précisément 00h00 (soit le mercredi à 24h), la commercialisation peut commencer. Pour cause de décalage horaire, les Japonais peuvent ainsi déguster la nouvelle récolte avant même les Français. Il s'accorde traditionnellement avec de la cochonaille (saucisson, grattons, tripes, boudin, cervelas, etc.) et des châtaignes.

« L'abus d'alcool est dangereux pour la santé »

Au gré des marées

Astuce potagère

4 gestes pour protéger le sol et préparer la terre

Novembre est un mois plutôt creux au potager car, à moins d'habiter dans une région très clémente, l'heure est plus au « nettoyage » qu'aux semis. C'est la période idéale pour prendre soin du sol et préparer la terre pour un long sommeil réparateur.

1) Récolter les derniers légumes et faire place nette au potager

Partout où le semis d'engrais vert n'a pas été possible, pour cause d'occupation de la parcelle, effectuer les dernières récoltes. Plutôt que d'arracher les plants, les sectionner à leur base en laissant les racines en terre. Elles se décomposeront toutes seules et fourniront, pour les légumineuses ou fabacées comme les haricots, de l'azote au sol. Désherber si nécessaire.

2) Décompacter rapidement le sol avant l'hiver

Paillé en permanence, le sol du potager conserve une bonne souplesse. Mais les paillis fondent comme neige au soleil. Il est préférable de décompacter à l'automne, même rapidement. Le risque de déstructuration du jardin en devient acceptable. Pour cela, j'utilise, non pas une bêche, mais une « grelinette ». Cet outil est important car ses longues dents ameublissent en profondeur sans retourner le sol, tout en épargnant le dos.

3) Apporter de la matière organique : compost ou fumier

Le compost répandu, mûr ou demi-mûr, n'est pas enfoui en profondeur, mais simplement étalé sur le sol et rapidement griffé. En effet, cette matière organique n'est pas destinée directement à la terre, mais à nourrir les êtres vivants qui l'habitent.

L'avantage de cette pratique, vous l'aurez compris, est donc de «sous-traiter» le travail du sol tout en entretenant sa fertilité, très naturellement.

4) Pailler très généreusement le sol

Une fois les parcelles fertilisées, le paillage peut commencer. Il s'étale parfois jusqu'à mi-décembre. L'objectif est toujours le même : protéger la terre (des adventices, de la battance des pluies, du lessivage) et, surtout créer un climat favorable au travail des êtres vivants du sol.

Les tontes, les résidus de culture potagère, de la paille, des feuilles mortes peuvent composer ce paillage.

Le paillage est très généreux, jusqu'à 30 cm de feuilles sur les planches pour constituer une véritable couette. Cette protection isole très bien du froid et permet aux vers de terre de continuer leur travail même par température négative.

Focus sur le plathelminthe terrestre. Cette espèce de ver plat, à tête triangulaire et corps jaune et noir, envahit notre région au détriment des espèces locales. Il n'a pas de prédateurs mais s'en donne à coeur joie avec ses homologues français. Les vers de terre, les limaces et les escargots font partie son festin.

Au printemps, tout ou presque aura disparu et il ne me restera plus qu'à planter ou à écarter le paillage pour semer !

Dates à retenir



11 NOVEMBRE : commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et hommage rendu à tous les morts pour la France.

5 DÉCEMBRE : Journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

Quizz

Où se situe la source de « la Bidouze » ?

1. La forêt d'Iraty
2. La forêt des Aldudes
3. La forêt des Arbailles

Sur le blason de Came, en haut à droite « une chaise de sable » signifie... :

1. Un fond jaune
2. Une chaise noire
3. Un type de chaise à Came

Quelle est, à vol d'oiseau, la distance entre Notre-Dame de Paris et l'église St-Martin de Came ?

1. environ 655 km
2. environ 705 km
3. environ 755 km

POUR LES ENFANTS

Dans quel département se trouve « Came » ?

1. Les Pyrénées-Atlantiques
2. Les Landes
3. Le Gers

Comment se nomment les habitants de Came ?

1. Les Cargos
2. Les Camots
3. Les Calots

Quelles sont les 2 couleurs portées lors de fêtes à Came ?

1. blanc et rouge
2. jaune et vert
3. rouge et noir

RÉPONSE DU COURALIN N°68

- 1/ du chiffre 7
- 2/ balance et vierge
- 3/ le saphir
- 4/ il retourne là où il est né

ENFANTS

- 1/ L'automne
- 2/ 30 jours
- 3/ neuvième mois

Leguessa & Arrepoue

Entà Senta Luça

Lo jorn que creish d'un saut de puça

Entà Nadau

D'un saut de brau

Entau purmèr de l'an

D'un volet de hasan

Pour Sainte-Lucie (13 décembre)

Le jour croît d'un saut de puce

Pour Noël

D'un saut de bouvillon

Pour le premier de l'an

D'un petit vol de faisau

A sent tomàs

Tua lo pòrc magre o gras.

A la saint-Thomas

Tue le cochon maigre ou gras.

Deus hòus e deus briacs

Que saben las menonjas e las vertats.

Par les fous et les personnes ivres
On sait les mensonges et les vérités.